



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N°121

08 novembre 2018

Pour consulter le document source : cliquez sur les liens soulignés

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **PLFSS 2019**

L'Assemblée nationale a adopté ce 30 octobre en première lecture le PLFSS pour 2019, par 335 voix contre 190, avec 33 abstentions.

Le texte est désormais transmis au Sénat, pour examen en commission des affaires sociales à compter du 7 novembre, puis en séance publique à partir du 12 novembre.

À suivre...

- **Télémedecine**

Les cahiers des charges des expérimentations relatives à la télésurveillance fondées sur l'article 54 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 sont enfin publiés. Ces actes de télémedecine peuvent être utilisés pour les patients pris en charge dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

- **Intersyndicale (Suite)**

À l'issue de la dernière rencontre de l'intersyndicale en date du 24 octobre, il a été décidé de faire une relance du courrier commun auprès du chef de l'Etat, n'ayant pas de réponse à ce jour. Une pétition est en ligne [ici](#), à l'attention d'Emmanuel MACRON afin de soutenir l'aide aux personnes âgées. Cette réunion a abouti à la conclusion suivante : *« Il a été convenu d'attendre que soient passées les élections professionnelles du 6 décembre, pour organiser une nouvelle rencontre, fixée le mardi 11 décembre à 17 heures. À ce moment, nous disposerons d'éléments plus précis sur le contenu de la concertation sur la prise en charge de l'autonomie. Nous verrons aussi, si le chef de l'Etat répond à notre demande d'audience. À ce moment-là nous pourrons apprécier la situation et réaborder l'éventualité d'une nouvelle mobilisation générale au début de l'année prochaine (fin janvier ou courant février). »*

À suivre...

ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **Utilisation du robot Paro en EHPAD**

Onze EHPAD de la Mutualité Française ont mené une étude scientifique sur l'usage du robot émotionnel Paro auprès de résidents souffrant de troubles cognitifs. Un rapport d'évaluation présenté le 24 octobre 2018 évoque des effets positifs sur « le comportement, le bien-être, voire le lien social » et sur la prise en charge de la douleur.

Le robot Paro est l'illustration concrète des possibilités offertes en matière d'interactions émotionnelles. Ce petit phoque blanc est bien plus qu'un objet de distraction car il est capable de communiquer des émotions de joie, de surprise ou de mécontentement, lors d'un contact avec une personne. Grâce à ses différents capteurs (son, toucher, positionnement...), il transmet des informations à un algorithme qui lui indique, en temps réel, comment adapter ses mouvements et son intonation.

Le rapport est téléchargeable au bas [cette page](#).

Ce document rassemble les conclusions d'une expérimentation lancée en 2016 dans onze résidences mutualistes de la Loire et de la Haute-Loire. Cette initiative a été menée durant dix-huit mois à l'initiative de la Mutualité Française Loire-Haute-Loire Ssam (service de soins et d'accompagnement mutualistes), avec le soutien de la Mutualité Française et de la Fondation Paul Bennetot.

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Campagne de vaccination contre la grippe**

La [campagne de vaccination contre la grippe saisonnière](#) a débuter début octobre. Elle concerne plus de 12 millions de personnes pour qui la grippe représente un risque de complications parfois graves (personnes de 65 ans et plus...).

La vaccination étant recommandée chez les professionnels des établissements médico-sociaux en contact avec des personnes à risque de grippe sévère, un courrier d'incitation à la vaccination antigrippale a été envoyé aux directeurs des EHPAD. Il vise à les soutenir dans leur action de sensibilisation vis-à-vis des salariés et des professionnels de santé qui interviennent dans leur établissement ainsi qu'en direction de leurs résidents. Enfin, tous les établissements de santé et les établissements médico-sociaux ont été destinataires d'une note du ministère de la Santé leur rappelant l'importance de la vaccination contre la grippe saisonnière de leurs personnels.

L'importance de la protection par le vaccin sera rappelée dans une campagne d'information déployée à partir du 26 octobre. Elle sera précédée d'une conférence de presse qui se tiendra au Ministère des Solidarités et de la Santé le 18 octobre.

- **« Maison Gourmande et Responsable »**

S'inscrivant dans une démarche de RSE à la fois interne et collective, « Maison Gourmande et Responsable », organisé par la FNAQPA et Adef Résidences (en partenariat avec la FEHAP, l'ANAP, le SYNERPA et la FNADEPA), propose d'accompagner 500 Ehpads pendant 2 ans pour mettre en place une restauration responsable, permettant :

- d'améliorer la satisfaction des personnes âgées,
- de diminuer le nombre de personnes âgées en état de dénutrition,
- de réduire le gaspillage alimentaire de 30 à 50 %.

Ce projet postule en effet que la diminution du gaspillage alimentaire entraîne la diminution du nombre de personnes âgées dénutries lorsque les économies réalisées sont réinvesties pour la qualité dans l'assiette (produits, personnalisation...) et la satisfaction des résidents.

Ce projet s'adresse à tous les Ehpad disposant d'une cuisine de fabrication sur place (internalisée ou sous-traitée). La sélection des établissements s'effectue par appel à candidatures. Plus d'information : <https://www.maison-gourmande-responsable.org/#>

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Consultation nationale « Comment mieux prendre soin de nos aînés ? »**

Les instances de concertation Grand âge et autonomie ont été arrêtées et ont commencé leur travail.

Aussi, depuis le 1er octobre et jusqu'en décembre, [la plateforme make.org](http://la-plateforme-make.org) permet à chaque citoyen de poster ses propositions et de se prononcer sur les idées des autres citoyens. En deux semaines, 305 000 votes ont été enregistrés pour 63 400 participants et 5 510 propositions, indique le ministère des solidarités (voir [communiqué](#)).

À suivre...

- **L'aide et l'action sociales en France - Edition 2018**

L'aide et l'action sociales en France représentent 10 % des dépenses de protection sociale et 3,2 % du produit intérieur brut. Elles sont principalement gérées par les départements. Fin 2016, ces derniers octroient 4,1 millions de prestations d'aide sociale, pour une dépense annuelle nette de 37 milliards d'euros, un montant qui a progressé de 2 % en un an et de 13 % en cinq ans. Sont définis et décrits le périmètre de l'aide et l'action sociales, le financement et le personnel dédié à l'aide sociale départementale. Puis, chaque type d'aide est analysé pour les personnes âgées, les personnes handicapées, l'aide sociale à l'enfance et l'insertion.

L'ouvrage de la Drees expose les caractéristiques des bénéficiaires de l'aide sociale et la répartition des dépenses associées et propose des rétrospectives et des mesures des disparités territoriales.

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Charte éthique du Développement Professionnel Continu (DPC)**

L'Agence nationale du DPC a mis en ligne ce 30 octobre sa charte éthique avec pour objectif de garantir la transparence et l'indépendance du DPC.

Elle s'adresse aux instances de l'agence mais aussi à son personnel et aux organismes qui proposent des actions de DPC, avec une vocation préventive et pédagogique.

ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **Observations sur la maltraitance institutionnelle**

Alors que l'Assemblée nationale poursuit son examen du projet de loi de finances pour 2019 (PLF 2019), la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale avait auditionné Jacques Toubon, Défenseur des droits, sur les crédits budgétaires de la mission « solidarité, insertion et égalité des chances » du PLF 2019.

À cette occasion, le Défenseur des droits a présenté ses observations sur la question de la maltraitance institutionnelle des enfants et des personnes dépendantes accueillies dans des établissements médico-sociaux, celles-ci figurent dans [l'avis n°18-24](#) adressé aux parlementaires.

Concernant les personnes âgées les recommandations du Défenseur des droits sont les suivantes :

- Mener des études pour quantifier la maltraitance et mieux connaître les facteurs de risque ainsi qu'une campagne de communication pour promouvoir la bientraitance ;
- Octroyer plus de moyens aux EHPAD pour améliorer la prise en charge des personnes ;
- Créer des observatoires régionaux pour renforcer la coordination des acteurs et mieux répondre aux situations de maltraitance sur un territoire ;
- Mettre en place des organes de médiation dans les établissements médico-sociaux ;
- Diffuser au grand public des informations qualitatives sur les différents établissements.

- **Dossier Médical Partagé**

Le DMP a finalement été étendu à l'ensemble des assurés sociaux ce 6 novembre. Agnès Buzin et l'assurance maladie ont appelé les professionnels et les établissements à se mobiliser pour réussir le déploiement de l'outil. Il doit notamment permettre un suivi médical des patients fragiles.

- **Autoriser les opticiens-lunetiers à réaliser des examens en EHPAD : une nouvelle loi**

La députée Agnès Firmin-Le Bodo a déposé mi-octobre avec une douzaine d'autres parlementaires une proposition de loi visant à améliorer la santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie. Il est ainsi suggéré d'étendre aux EHPAD les dispositions de l'article 132 de la loi de modernisation de notre système de santé. Agnès Firmin-Le-Bodo insiste sur les "difficultés de mobilité des personnes âgées en Ehpads et le fait que les ophtalmologistes se déplacent très rarement en établissement. Le personnel des établissements pour personnes âgées n'a pas non plus la possibilité d'accompagner les résidents à leurs rendez-vous." La proposition de loi qu'elle soutient ne compte qu'un seul article. En restant large dans sa rédaction, il permet, selon elle, d'ouvrir la discussion et d'envisager d'améliorer la santé des âgées. Plus précisément, les modalités d'application resteront à déterminer par décret, souligne-t-elle.

Après avoir été débattue en commission des affaires sociales, cette proposition de loi devrait être présentée le 6 décembre à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une niche parlementaire.

AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Un parcours de soin spécifique**

Les fractures de l'extrémité supérieure du fémur sont fréquentes chez les personnes âgées (incidence 6 pour 1000 par an). Les complications sont fréquentes, liées avant tout aux comorbidités. Pour empêcher au mieux ces complications, un parcours de soin spécifique a été ouvert au lancement de la clinique La Croix du Sud (23 octobre 2018) à Quint-Fonsegrives. Ce nouveau parcours, inspiré de l'expérience de la Pitié Salpêtrière, est une UPOG : Unité Péri-Opératoire de Gériatrie. L'hospitalisation y est gérée par des gériatres pour des patients de traumatologie.

Ce parcours comprend :

- Un circuit court urgences-bloc-UPOG ;
- Une unité de 10 lits d'UPOG pour les personnes âgées avec comorbidités et fracturées ;
- Un accès au bloc privilégié quotidien pour la chirurgie traumatologique et l'anesthésie.

Les équipes d'orthopédie et de gériatrie espèrent que leurs efforts conjoints permettront la meilleure prise en charge possible.

Les patients âgés fracturés seront :

- Hospitalisés en service de gériatrie pour assurer prévention, suivi, prise en charge des co-morbidités par le gériatre (chef de service Dr Elodie Vandooren)
- Opérés en urgence par l'orthopédiste, d'astreinte toute la semaine, avec des créneaux quotidiens dédiés au bloc opératoire.

Le numéro de l'UPOG et du service de gériatrie aigüe est le même : 05 81 14 03 77.

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter dès à présent le D^r Elodie Vandooren (gériatre) evandooren@capio.fr ou le D^r Julien Rémi (orthopédiste) dr.julienremi@yahoo.fr.

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter le site](#)).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter le site](#)).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 68 52 22 22

- **France Alzheimer Hérault**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 04 67 06 56 10

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

Organisme habilité par l'ANESM pour l'évaluation externe

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 - Fax: 09 70 60 19 35

info@cyrildechegne.fr

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteurs : Cyril Dechegne

Céline Dumerc

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription ».